

Jeudi 24 mai 2018

LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST SE DOTE DE NOUVEAUX BATIMENTS



Le Conservatoire botanique national de Brest, créé en 1975, est un établissement public au statut de syndicat mixte dont l'objet est la connaissance, la conservation et la valorisation du patrimoine végétal sur son territoire de compétence (région Bretagne), mais également en Normandie, en Pays de la Loire et dans le cadre de partenariats internationaux.

Son siège, situé dans le Vallon du Stang Alar, à Brest, dispose des biens et moyens mis statutairement à sa disposition par la métropole (locaux, terrains, jardiniers) pour exercer ses compétences. Les bâtiments administratifs, scientifiques et techniques du syndicat mixte, agréé Conservatoire botanique national, sont implantés au sein d'un jardin dédié, offrant un tour du monde végétal en 30 hectares sur 1,5 km de longueur, où cohabitent des plantes sauvages en danger de disparition avec des plantes horticoles à caractère plus esthétique.

Ce site exceptionnel est labellisé Jardin remarquable, Jardin botanique de France et Conservatoire des collections végétales spécialisées. Il est visité chaque année par près de 400 000 personnes.

DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET UNE EXPERTISE RECONNUE AUX ECHELLES REGIONALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE

Le Conservatoire botanique national de Brest assure une mission de service public reconnue par le Code de l'environnement.

Cette mission s'exerce en premier lieu sur les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire où il travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les services de l'État, les gestionnaires d'espaces naturels, les réseaux d'éducation ou encore les organisations internationales, pour mener à bien ses quatre missions, inscrites au code de l'Environnement :

- connaître le patrimoine végétal sauvage : étudier les plantes sauvages et les milieux naturels, mesurer leur état de conservation et leur évolution
- conserver les éléments les plus rares et les plus menacés en nature, en culture ou en banque de graines
- conseiller les acteurs des territoires : fournir des expertises scientifiques et techniques
- sensibiliser, informer et former les habitants, les scolaires, les botanistes et les professionnels à la préservation de la biodiversité.



En second lieu, le Conservatoire botanique contribue aux expertises nationales développées par les 11 Conservatoires botaniques nationaux en lien étroit avec l'Agence française pour la biodiversité et le ministère de l'Ecologie

En troisième lieu, il mène des expertises au niveau international, en priorité dans les hauts lieux de biodiversité (Maurice, Madagascar, Chili, Sicile...) pour accompagner le développement de compétences et de structures au plus près des enjeux de conservation.

Le syndicat mixte du CBNB est composé de quatre membres : Brest métropole, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère et l'Université de Bretagne Occidentale. Depuis sa création, le Conservatoire botanique a vu ses missions se renforcer, il abrite aujourd'hui la troisième collection mondiale d'espèces végétales en voie de disparition et rayonne au niveau national et international.



Si le rôle du Conservatoire botanique est aujourd'hui déjà incontournable sur l'ensemble des questions liées au patrimoine végétal, la période qui s'ouvre devrait asseoir son rôle structurant et accélérer le développement de son activité à l'aune de différents facteurs :

- L'aggravation des problématiques de préservation de la biodiversité
- La prise en charge du pilotage d'un réseau d'expertise à ancrage régional et inter-régional
- L'exigence d'accompagnement des politiques publiques de la biodiversité
- La contractualisation des missions et la nécessité de nombreux partenariats
- L'internationalisation des enjeux et le développement des échanges de coopération
- L'importance croissante de la communication environnementale et de la pédagogie de l'action
- L'inscription du projet dans une logique de polarisation des compétences biodiversité de la Métropole de Brest en prolongement d'Océanopolis, parc de découverte des océans, Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle de la mer
- La contribution de plus en plus forte aux réseaux régionaux de diffusion de la connaissance dans le domaine de la biodiversité.

DES INSTALLATIONS VIEILLISSANTES ET INADAPTEES AUX BESOINS DU CONSERVATOIRE

Cette envergure du Conservatoire botanique contraste, cependant, avec le vieillissement de ses installations. Ses locaux, qu'ils soient administratifs, scientifiques, techniques ou pédagogiques, ne sont plus adaptés à ses besoins et nécessitent une complète restructuration afin de permettre au CBNB de poursuivre ses missions.

Les services administratifs et scientifiques sont actuellement répartis sur plusieurs bâtiments. L'ensemble se compose d'un bâtiment partiellement réhabilité et de constructions préfabriquées. Le manque de place dans le premier bâtiment ayant obligé l'installation de ces constructions additionnelles temporaires.

Le site présente de nombreuses contraintes :

- une configuration spatiale éclatée sur deux bâtiments de niveaux différents, sans aucune connexion
- des espaces de travail répartis sur 3 niveaux différents, sans ascenseur (non-conformité PMR)
- des constructions préfabriquées affichant des performances thermiques médiocres (amplitudes thermiques excessives en été et hiver, difficulté à chauffer)
- une exigüité de certaines fonctions : local de détermination, laboratoire et locaux associés, salle de réunion, foyer, locaux de gestion de la documentation...
- une absence de certaines fonctions : salle de séminaire, herbier d'étude, salle projet...
- des installations de conservation peu sécurisées : banque de graines, centre de données...

DEFINITION DU PROGRAMME ET CHOIX DE L'EQUIPE DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Le concept de Conservatoire botanique est né à Brest, avec le soutien de la Communauté Urbaine de Brest et du Ministère de l'environnement. Brest métropole, propriétaire du site et des locaux, est maître d'ouvrage de l'opération.

Elle a donc lancé, en 2011, une étude de faisabilité afin d'étudier différentes hypothèses de travaux. Cette étude a été suivie d'une étude de programmation (2016) aboutissant à la réalisation d'un programme technique détaillé, reprenant l'ensemble des besoins à satisfaire.

Partant de cette étude de programmation, Brest métropole a lancé une procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse. La remise des candidatures s'est effectuée le 08 décembre 2016. Le jury, composé d'élus et de personnes qualifiées, s'est réuni le 14 février 2017 et a proposé 3 équipes au Maître d'ouvrage qui les a retenues.

Les projets, remis le 16 mai 2017 ont été analysés par une commission technique qui a désigné le projet porté par le groupement de **l'atelier Philippe Madec, d'Ingerop Conseil et Ingénierie et d'Horizons paysage.**

UN PROJET ECONOMIQUE, FONCTIONNEL ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le projet retenu propose de déconstruire entièrement les bâtiments existants sur le site, et de reconstruire une structure prenant la forme d'une grande serre habitée, répondant aux enjeux et aux conditions climatiques du site, et unifiant l'organisation et l'architecture du Conservatoire.



Dans ce renouveau architectural, les différents pôles fonctionnels seront répartis dans trois volumes compacts, liés par la serre dont les espaces libres auront vocation à devenir le lieu de rencontres, d'échange et de détente. Les futurs bâtiments seront de faible hauteur, constitués d'un étage sur rez-de-chaussée. Leur toiture de même pente que la serre contribuera à l'unité du lieu.

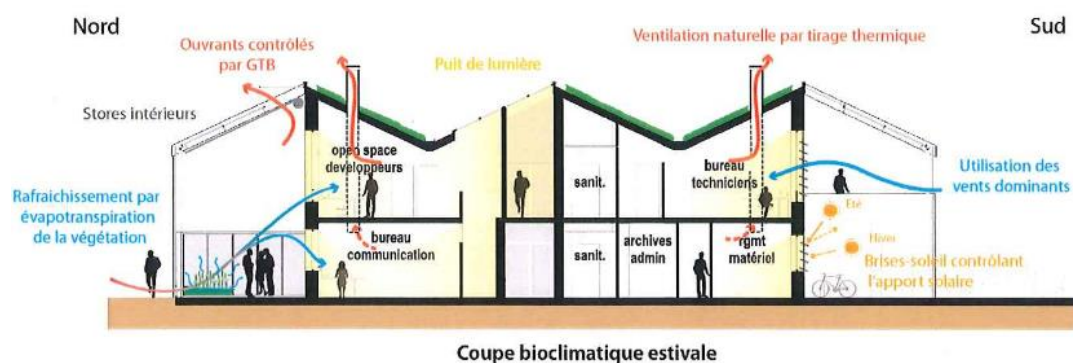
L'objectif principal du projet retenu est la création d'un lieu de travail et de recherche agréable et fonctionnel. La diversité des lieux mis en place dans les espaces libres de la serre, végétalisés et très lumineux, dans les interstices entre les bâtiments, offrira des usages variés d'accueil et de circulation. Les bureaux et laboratoires du Conservatoire recevront dans ce projet une attention toute particulière, afin de favoriser l'efficacité et le confort de travail, via des espaces vitrés bénéficiant d'une lumière naturelle.



Le choix de la serre traduit une volonté d'intégrer l'aménagement du bâtiment au parc, d'évoquer à travers sa structure les activités du Conservatoire, et de structurer l'espace afin d'améliorer sa lisibilité.

Le choix de ce projet pour reconstruire les bâtiments du Conservatoire botanique national de Brest répond également à l'engagement de Brest métropole en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Le choix des matériaux, l'efficacité énergétique ainsi que la création d'un environnement intérieur sain et confortable sont des critères importants de sélection de ce projet.

La qualité environnementale du nouvel équipement est en effet un impératif. La conception bioclimatique, une utilisation raisonnée du soleil et des façades à haute performance thermique permettra une insertion en douceur du projet dans le jardin du Conservatoire.



Véritable vitrine de la biodiversité de la région, le Conservatoire sera donc doté d'un bâtiment dont les matériaux garantissent un impact réduit sur l'environnement. Ces choix (les bois utilisés en charpente et en bardage, la paille comme matériau d'isolation principal, la mise en place de toitures végétalisées et d'un système de récupération des eaux de toiture pour le lavage des véhicules) permettent l'économie de ressources naturelles et le soutien aux filières locales.

FINANCEMENT ET PLANNING PREVISIONNEL

Le budget global de l'opération s'élève à 5.3 millions d'euros HT composé notamment de :

- 1.286 millions d'euros financé par Brest métropole
- 1 million d'euros financé par l'état
- 1.59 million d'euros financé par le Pays de Brest
- 0.9 million d'euros financé par la Région Bretagne
- 0.53 million d'euros financé par le département du Finistère

Concernant le planning, les phases études, dépôts de permis, et appels d'offres dureront jusqu'au 1er trimestre 2019.

Démarrage prévisionnel des travaux : mars 2019

Livraison des nouveaux bâtiments : avril/mai 2020.